

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 15 FEVRIER 2010

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 15 février 2010 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Etaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, Mme SUTTER, M. PREAU, Mmes DANREZ, GIABBANI, SAUVION, CAGNAT, MM. MADELENAT, ROBIN, Mme BARON, M. PERNOT.

Absent excusé : M. VIGNOL (pouvoir à M.C. BARON).

Secrétaire de séance : V. GIABBANI.

☆☆☆

PROCHAINES REUNIONS :

- 25 février 2010 à 18 h 00 : Conseil d'école au groupe scolaire élémentaire
- 25 février 2010 à 20 h 00 : Assemblée générale de l'association « Souris à la Vie », salle du club « Vivre Ensemble ».

PARTICIPATION INTERCOMMUNALE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES

Le conseil municipal décide de fixer à 81,19 € par élève la participation forfaitaire aux frais de fonctionnement des écoles de Perrigny pour l'année scolaire 2008/2009, après application du taux d'évolution de l'indice INSEE des prix constatés pour l'année 2008, par rapport au forfait de l'an dernier. Une convention sera adressée à la Ville d'Auxerre pour un élève scolarisé à Perrigny.

CLASSE DE DECOUVERTE – PARTICIPATION DE LA COMMUNE

Du 25 au 29 mai 2010, 24 enfants de la classe de Mme BOIREL (CM1-CM2) partent à La Bourboule dans le Massif Central. Le coût du séjour est de 325 € par élève pour 5 jours. Le conseil municipal décide de prendre en charge les 2/3 de ce montant, soit 215 €, le 1/3 restant (110 €) étant à répartir entre les parents et l'association des Parents d'Elèves de Perrigny. La charge financière pour la commune se monte donc à 5 160 € au total. Une provision de 3 900 € ayant été versée sur l'exercice 2009, il reste la somme de 1 260 € à inscrire au budget 2010.

ZONE D'ACTIVITES DES BREANDES – AMENAGEMENT DE VOIRIE

Suite à un oubli du bureau d'étude, des travaux complémentaires sont nécessaires pour parfaire le profil de la chaussée, notamment recharger celle-ci en grave bitume et en enrobés. Le coût de l'ensemble de ces travaux complémentaires est supérieur de 50 % au montant du marché initial. Une nouvelle consultation sera effectuée auprès des entreprises qui avaient soumissionné.

ZONE D'ACTIVITES DES BREANDES – VENTE DE TERRAIN

Le conseil municipal approuve la proposition de vente des parcelles AI n° 368 et 375 en bordure de la rue de l'Auge dans la zone d'activités dont la superficie globale est de 7 990 m² pour un montant total de 175 169 € HT.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir avec la SCI Saint-Amâtre.

ATELIER INFORMATIQUE

Monsieur le Maire rappelle qu'un atelier informatique, animé par Monsieur André Jakimow pour aider les seniors à se familiariser avec l'outil informatique, fonctionne les lundis soirs à 18 h 00 à l'école élémentaire. La première rencontre a eu lieu le 8 février avec 11 participants.

PERSONNEL COMMUNAL

Après le départ au 1^{er} décembre 2009, par mutation, d'un employé de la voirie communale, le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour permettre le recrutement d'un nouvel agent à compter du 1^{er} avril 2010.

Monsieur le Maire propose une révision du régime indemnitaire des agents pour 2010. Le conseil municipal donne son accord pour une hausse de l'enveloppe globale de 1 500 € environ pour l'année pour l'ensemble des agents.

DON AUX SINISTRES DE HAÏTI

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide de verser une somme de 1 200 € pour aider à la reconstruction en Haïti. Cette somme sera inscrite au budget 2010 et versé sur un fonds de concours spécialement ouvert aux collectivités par le Ministère des Affaires étrangères et européennes.

AFFAIRES DIVERSES :

- o calendrier événements et projets à venir :
 - *31 mars 2010 à 19 h 00 :* Réunion publique d'information, salle polyvalente,
 - *Nouveaux ateliers municipaux :* lancement, prochainement, de la consultation en vue du choix du maître d'œuvre, finalisation du projet avant fin 2010, achèvement de la construction et transfert du matériel espérés avant le printemps 2012,
 - *Transformation des anciens ateliers en salle de sport :* travaux à réaliser par les employés communaux pour une partie et par entreprises pour ce qui nécessite des technologies. Transfert escompté fin 2012,
 - *Réaménagement de l'ancienne salle de judo :* Après travaux, notamment en matière d'accessibilité, elle pourrait accueillir les activités du club « Vivre Ensemble » et la salle des mariages. Projet définitif avant le milieu de l'année 2011, fin des travaux et réaménagement des locaux avant fin 2013,
 - *Zone sportive et de loisirs :* Construction grand terrain de football et vestiaires différée. Terminer d'abord les aménagements de loisirs à l'arrière de la zone pour finaliser la liaison entre les équipements scolaires et le hameau des Bréandes.
- o Route de la Barcelle : Après étude technique, GRDF admet que les deux canalisations de gaz de part et d'autre de la chaussée peuvent être à l'origine, en grande partie, des déformations et de la dégradation de la chaussée. GRDF remplacera donc, à la fin du printemps, ces deux canalisations pour les remplacer par une nouvelle qui passera en fond de fossé d'un seul côté. La traversée du ru de Baulche se fera en souterrain par fonçage. A la suite de quoi, la commune pourra effectuer la réfection entière de la chaussée selon la technique la moins coûteuse. En attendant, des panneaux signalant la déformation de la chaussée seront posés.
- o Communauté de l'Auxerrois :
 - *Remise en concurrence de la délégation de service public des transports urbains :* Un appel à candidature est lancé. Au vu du dernier bilan, la ligne n° 2 qui dessert Les Bréandes et notre zone d'activités risque d'être supprimée. Si c'est le cas, problème de desserte des établissements scolaires S-Joseph, du centre commercial St-Siméon et du centre hospitalier,
 - *Plan Local de l'Habitat (PLH) :* Il a été adopté à la majorité des voix. Les coûts induits par sa mise en place sont de l'ordre de 395 000 € environ sur 6 ans

- (nouvelles études, charte, observatoire, évaluation, coût du chargé de mission pour assurer le pilotage et le suivi du PLH),
- *Budget 2010* : Budget de transition ! Cependant le budget principal augmente de 6 %. En ce qui concerne le budget annexe de l'eau, le montant de la surtaxe augmente de 53 % !! Budget annexe des transports, nouveau déficit de 720 000 € par rapport à l'année précédente. Le Maire de Perrigny a voté contre ces budgets.
 - *Déchets ménagers* : nouveau plan de collecte visant à réaliser des économies. En revanche, le transfert des déchets dans le Loiret d'ici le milieu de l'année avec la construction d'un quai de transfert vont générer une hausse importante du coût du traitement.
- o Modification du Plan d'Occupation des Sols : L'enquête publique s'est terminée aujourd'hui. Elle n'a pas enregistré de remarque. Le commissaire enquêteur rendra son rapport dans un délai d'un mois maximum.
 - o Epanchage des boues de la station d'épuration de l'agglomération Auxerroise : Une enquête publique se déroulera sur les 32 communes visées par la demande d'autorisation d'épandage, dont Perrigny, du 20 février au 6 mars 2010 inclus. Les pièces du dossier et un registre d'enquête sont consultables en mairie.
 - o Elections régionales les 14 et 21 mars 2010 : Monsieur le Maire établit les tableaux de permanence du bureau de vote pour les deux tours de scrutin.
 - o Assemblée générale du club « Vivre Ensemble » du 16 janvier 2010 : Depuis plusieurs années, baisse des effectifs. Les voyages sur plusieurs jours, faute de participants, ne permettent pas de remplir un car, sans doute en raison du vieillissement des adhérents. Le bilan financier est stable.
 - o Assemblée générale des Anciens Combattants et démobilisés de Perrigny du 24 janvier 2010 : Effectifs en baisse également d'où difficulté d'organiser des sorties attractives et d'équilibrer les comptes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 55.